



28/06/2016

Le patrimoine du Cap Rouge

Mémoire



Par

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CAP-ROUGE
4473, RUE SAINT-FÉLIX, QUÉBEC, G1Y 3A6

MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CAP-ROUGE SUR LA POLITIQUE DU PATRIMOINE

Lorsque la Ville de Cap-Rouge a été annexée à la Ville de Québec en 2002, cette dernière ne s'est pas enrichie uniquement d'une valeur foncière supplémentaire, de nouveaux résidents et d'infrastructures, elle a hérité de valeurs patrimoniales de première importance dans l'histoire de Québec et du Québec. Le dynamisme de la population de Cap-Rouge conscient de cet héritage de haute valeur a su la mettre en évidence, la documenter et la protéger par divers moyens. Ce fut particulièrement le lot de la Société historique du Cap-Rouge et de ses nombreux bénévoles. Les initiatives se sont multipliées, recherches historiques, publications, affichage, conférences et événements populaires se sont succédé au cours des ans.

La Ville de Québec s'est également enrichie d'un quartier ancien, bien conservé, un témoin des villages d'antan qui entouraient la Ville de Québec, entre autres le Vieux-Cap-Rouge dans son ensemble.

Par le mémoire que nous vous présentons, nous voulons nous assurer de la poursuite de la mise en valeur, de la protection et surtout de l'intégration de ces valeurs patrimoniales à la politique du patrimoine de la Ville de Québec. Vous trouverez donc dans le texte qui suit les principaux éléments qui ont attiré notre attention avec les informations pertinentes qui sont associées à chacun.

PROPOS LIMINAIRE

La Société historique du Cap-Rouge a pris connaissance de la politique actuelle du patrimoine de la Ville de Québec. Ses administrateurs et son groupe de personnes témoins apprécient la démarche consultative et la place importante laissée aux sociétés d'histoire. Notre organisme se réjouit donc de participer à la consultation et ainsi contribuer à l'effort de la Ville pour identifier les éléments patrimoniaux dans l'ancienne Ville de Cap-Rouge et assurer leur préservation.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

La Société historique du Cap-Rouge (SHCR) est un organisme sans but lucratif fondé en 1974. Elle est membre de la Fédération Histoire Québec et elle est reconnue et soutenue par la Ville de Québec. La SHCR a pour objectifs de sensibiliser la population au caractère historique de Cap-Rouge, de promouvoir ce caractère par des actions appropriées, de mettre en valeur ses familles souches, d'acquiescer tout bien correspondant aux objectifs et finalement d'imprimer, d'éditer et de distribuer toute publication pour les fins de la Société.

NÉCESSITÉ DE RECONNAITRE LE PATRIMOINE DU CAP ROUGE

Éléments de notre patrimoine qui nécessitent de poursuivre la mise en valeur :

- Paysage historique : Il serait nécessaire de documenter les éléments qui perdurent depuis la première installation de Cartier-Roberval en 1642, l'anse, le fleuve, la rivière, la falaise, les boisés et l'implantation des maisons qui forment le cœur villageois, et ce afin de faire reconnaître le Vieux-Cap-Rouge comme paysage culturel patrimonial du Québec.
- Patrimoine bâti : La mise en valeur du patrimoine bâti s'est concrétisée par la réalisation d'une cinquantaine de plaques commémoratives apposées sur les maisons patrimoniales et de panneaux d'interprétation sur divers lieux d'intérêt. En juin 2003 la SHCR a fait produire *Vieux-Cap-Rouge Chaînes des titres de maisons d'intérêt patrimonial*. Chaque propriétaire a reçu un document complet de sa maison et de la chaîne de propriété. En 2008 une évaluation de l'ensemble des panneaux d'interprétation a été réalisée par l'Arrondissement Laurentien et la mise à jour suite à cette évaluation reste à concrétiser.
- Patrimoine naturel : La falaise de schiste rouge a donné son nom au petit village devenu Ville de Cap-Rouge. La rivière du Cap Rouge et ses berges dont la beauté tient au jeu des marées forment un milieu humide où la présence de scirpes attire les oies sauvages au printemps et à l'automne. Les berges du fleuve présentent à marée basse un des plus grands estrans du fleuve au Québec avec ses ± 400 mètres. Il faut assurer et poursuivre la mise en valeur des boisés d'intérêt, le boisé forestier du promontoire et de sa falaise, les berges du fleuve et de la rivière, et inventorier les percées visuelles et les panoramas d'intérêt.
- Patrimoine ferroviaire du Canada : Le Tracel du Cap-Rouge a été réalisé pour concrétiser le rêve de Wilfrid Laurier de relier le Canada par train d'un océan à l'autre. Pendant la Seconde Guerre mondiale il a vu passer des milliers de jeunes Canadiens se rendant au port de Québec pour s'embarquer pour les champs de batailles de l'Europe. En 2013 lors des fêtes entourant son centenaire ce joyau d'ingénierie est reconnu, au même titre que le pont de Québec, comme site historique national de génie civil par la Société canadienne de Génie civil. Une plaque commémorative sera dévoilée sous peu.
- Patrimoine archéologique très riche:

Valoriser et préserver le patrimoine et les milieux d'intérêt, Mémoire de la SHCR

- 1) le site Cartier-Roberval sur le promontoire du cap Rouge doit être reconnu officiellement comme site d'établissement de la première colonie française en Amérique et nous devons impérativement assurer sa mise en valeur;
 - 2) l'autre fort Cartier-Roberval cité dans les textes «le fort d'en bas» n'a pas encore été retrouvé malgré des fouilles archéologiques;
 - 3) le site de la Poterie de Cap-Rouge, importante manufacture exploitée de 1860 à 1892 révèle ses secrets. Deux séries de fouilles ont permis de retrouver de nombreux artefacts qui doivent être exposés et protégés;
 - 4) les quais de l'industrie du bois qui atteint son apogée vers 1865 sont encore visibles à marée basse. Témoins privilégiés du flottage de bois de la Rivière Outaouais vers le port de Québec et de ses « cageux », ces pièces monumentales méritent reconnaissance, protection et identification;
 - 5) le site de la ferme expérimentale exploitée de 1910 à 1940 pourrait également devenir un projet de mise en valeur de notre patrimoine. Dès ses débuts la ferme développe avec succès l'élevage des vaches canadiennes, des taureaux pur sang, et des poules *Plymouth Rock*;
 - 6) n'oublions pas non plus la mise en valeur des moulins (Parc des Meules) ainsi que l'ancien réseau routier (rue du Moulin).
-
- Patrimoine religieux : En 2004, la Fondation du patrimoine religieux du Québec a publié l'inventaire des lieux de culte du Québec et attribue à l'église Saint-Félix-de-Valois de Cap-Rouge une valeur patrimoniale exceptionnelle, cote B. Un inventaire des principaux biens patrimoniaux a été réalisé en avril 2005 et fut complété en 2015. Un fichier avec photo et description de chaque objet relié aux célébrations et aux activités paroissiales a été créé. (texte en annexe)

 - Personnage historique : L'abbé Léon Provancher (1872-1892) auteur du *Verger Canadien* (1862), de la *Flore Laurentienne* (1863) et de la célèbre revue scientifique *Le Naturaliste canadien* (1868-1892) a pris sa retraite et est décédé à Cap-Rouge en 1892. Sa sépulture est présente dans l'église de Cap-Rouge. La Maison Léon Provancher, un musée à vocation scientifique, est encore actif au cœur du village, témoin vivant de l'œuvre de Léon Provancher.

 - Milieu artistique et culturel : Milieu bien développé méritant d'être renforcé pour faire du Vieux-Cap-Rouge un lieu de référence en art et en céramique compte tenu du plan historique du site de la Poterie de Cap-Rouge(1860-1892) et de la succession de potiers et d'artistes peintres de renom au fil des ans. Le Festival DécouvrArts reconnu parmi les dix meilleurs symposiums peut servir d'incubateur d'entreprises pour stimuler la croissance du milieu.

CONCLUSION

Comme partenaire naturel de la Ville de Québec pour la promotion du patrimoine, notre Société entend continuer son œuvre d'éducation, de mise en valeur et de publication, œuvre qu'elle réalise avec peu de moyens. Depuis 1974 nous nous faisons un devoir de garder la mémoire vivante, de rendre visible et accessible le patrimoine collectif.

Nous espérons que ce mémoire saura convaincre les autorités de la Ville de Québec de l'importance du patrimoine de l'ancienne Ville de Cap-Rouge et de la haute valeur patrimoniale dont la Ville de Québec est héritière. L'intérêt de la Ville à la reconnaissance de ce patrimoine sera à la mesure des moyens mis en œuvre pour assurer sa pérennité qu'ils soient réglementaires ou financiers. Pour sa part la Société historique du Cap-Rouge est toujours disposée à s'investir dans ce dossier, ses actions étant à la limite de ses disponibilités humaines et financières.

Le passé est garant de l'avenir.